

Le Maire

Ancien Député

Le 24 juillet 2018

PB/AB

Cher collègue,

J'ai bien reçu votre courriel du 30 juin dernier par lequel vous me faites part de votre surprise quant à l'affichage, sur les panneaux d'affichage de la Ville, de la pétition contre la mutualisation des postes d'Officiers de Police Judiciaire le week-end sur les villes de Saint-Mandé et Vincennes.

En tant que Maire de Saint-Mandé, il m'est apparu nécessaire et urgent d'informer les Saint-Mandéens des modifications prévues dans l'organisation de la Police Nationale sur notre commune et de leur permettre de manifester leur attachement au fonctionnement actuel des services de police. C'est dans cette perspective que j'ai décidé, après consultation de la majorité municipale, de créer une pétition et de la proposer aux Saint-Mandéens.

Vous avez souhaité me rappeler que votre pétition de 2016, visant à implanter un commissariat de Police Nationale Porte de Vincennes, n'avait pas été affichée sur les panneaux municipaux. La démarche qui était la vôtre en 2016 était bien différente de celle que j'ai initiée. Vous souhaitiez la création d'un commissariat alors même que le commissariat de Police Nationale de Saint-Mandé avait été fermé quelques années auparavant et que le Préfet de Police considérait le maillage territorial satisfaisant.

Le problème qui se pose aujourd'hui est tout autre puisque les mutualisations prévues des postes d'Officiers de Police Judiciaire mutualisés les week-ends affaibliront la capacité d'action de la Police Nationale sur Saint-Mandé tout en rallongeant sensiblement les délais d'investigation et d'intervention. Cette réorganisation impactera également la police municipale puisqu'elle sera contrainte de conduire les interpellés hors du territoire et d'attendre la disponibilité d'un officier de police judiciaire pour pouvoir prendre le relai. Afin de pallier à l'absence de notre police municipale sur le territoire lors des trajets rallongés vers le commissariat désigné, il faudrait doubler les effectifs de nuit afin d'avoir la même qualité de service qu'aujourd'hui.

Enfin, il eut été à l'époque plus pertinent de proposer votre idée sous forme de vœu au conseil municipal plutôt que de prendre une initiative isolée destinée à vous mettre en avant au détriment du collectif.

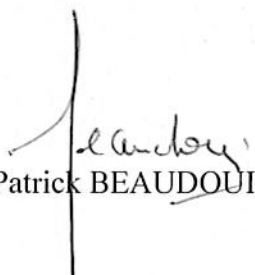
.../...

Je vous rappelle également qu'en tant que Maire de la commune, il m'appartient, ainsi qu'à la majorité, de choisir les causes à défendre: les perspectives d'évolution concernant la sécurité publique sur Saint-Mandé nous ont semblé suffisamment alarmantes pour que nous décidions d'en informer les Saint-Mandéens par le biais d'un affichage municipal.

De plus, j'attire votre attention sur le fait que mon initiative n'est pas isolée et est le fruit d'une parfaite coordination avec Jacques JP MARTIN, Président du Territoire Paris Est Marne & Bois et mes collègues Charlotte LIBERT-ALBANEL et Jean-Philippe GAUTRAIS, Maires de différentes tendances politiques de la circonscription qui se sont également mobilisés contre ce projet de mutualisation. Enfin, je vous informe que les Maires de la Métropole du Grand Paris ont, pour la plupart, déjà écrit au Préfet de Police et/ou lancé des pétitions.

Enfin, je tiens à vous remercier pour vos vœux de réussite ainsi que pour votre signature quant à la pétition que j'ai initiée. Je me réjouis que vous souteniez ma volonté de préserver la qualité des services de Police Nationale sur notre territoire.

Je vous prie de croire, cher collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs *cordialement*


Patrick BEAUDOUIN

Monsieur Luc ALONSO
Conseiller municipal